

# Avec vous, pour vous : la CFDT !



Une force de **propositions**,  
**d'actions**, de **négociation**

Ouvrez-rouvrez la cage aux négos  
Regardez-les négocier c'est beau !

Si vous êtes d'accord avec notre démarche, n'hésitez pas: rejoignez-nous ! Plus on sera fort, plus on pèsera pour satisfaire nos revendications !

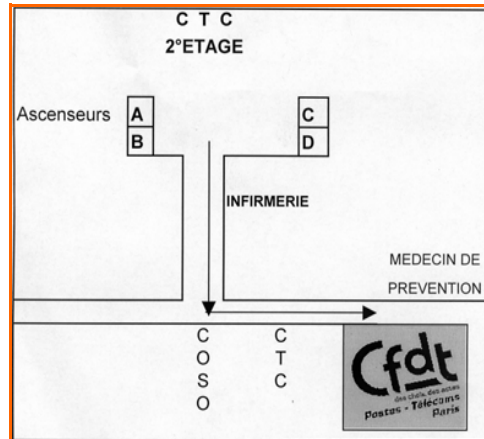


## LA CFDT A PARIS LOUVRE

La CFDT A PARIS LOUVRE, c'est aussi des permanences deux fois par semaines:

**LES MARDIS ET JEUDIS**  
**DE 10 H 00 A 12 H 00**  
**DE 13 H A 16 H 00**

Seul, il est difficile de se défendre. Que cela soit la notation, les congés ou les problèmes de disciplines, la CFDT sera à tes cotés. N'hésite pas à nous contacter.



## POUR CONTACTER LA CFDT

Nom, prénom :

Adresse :

Téléphone :

Établissement :

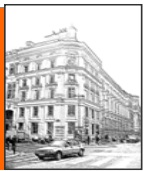
Secteur d'activité :

- Je souhaite avoir des informations sur la **CFDT**
- Je souhaite adhérer à la **CFDT**

Coupon à retourner au local CFDT de Paris Louvre



# ON LOUVRE L'OUVRE



N°16 Mai 2006

BULLETIN DE LA SECTION CFDT  
DE PARIS LOUVRE

## Editorial

Le journal de la CFDT de Paris Louvre n'a pas disparu. Nous profitons de ce numéro 16 pour faire le point sur la réorganisation de Paris Louvre CDIS, mais aussi des autres événements de l'immeuble.

En lisant « On l'ouvre » vous constaterez que quels que soient les dossiers à traiter, nous n'avons qu'une seule stratégie : vous consulter, élaborer un cahier revendicatif, construire le rapport de force, négocier et, si cela est nécessaire, obtenir par la lutte les objectifs que nous nous sommes fixés.

C'est pour cela qu'à la moitié de la réorganisation, nous voulons faire un bilan d'étape de ce qui a été obtenu, de ce que nous devons encore obtenir, mais aussi des questions restées en suspens ou qui seront à poser sur les deuxième et premier arrondissements.

Pendant ce temps, l'immeuble continue à évoluer. Au CTC la réorganisation continue en attendant sa probable disparition. Partout, une nouvelle sécurité se met en place.

Enfin, nous avons tous crié de joie après la suppression du CPE. Il est temps maintenant d'en tirer des conclusions pour la lutte syndicale. Un journal de plus, mais qui vous permet d'être renseigné sur ce que fait notre section syndicale et peut être vous donner envie de nous rejoindre.

## Sommaire

- Page 2** Volant de remplacement
- Page 3** Cherchez l'erreur  
CTC: cela bouge encore
- Page 4** Réorganisation CDIS
- Page 5** Réorganisation CDIS  
(suite)  
Lundi de Pentecôte
- Page 6** Sécurité
- Page 7** CPE Victoire !



### VOLANT DE REMPLACEMENT

#### VOLANT DE REMPLACEMENT : QU'EST CE QUE C'EST ?

La CFDT met toujours en avant le volant de remplacement lors de la réorganisation d'un service. Sur cette revendication d'un volant plus important, nous sommes les « Monsieur plus ».

Pourquoi ? Tout simplement parce que ce sont vos conditions de travail mais aussi votre qualité de vie hors du travail qui sont en jeu !

En effet, le volant de remplacement permet, comme son nom l'indique, de remplacer les effectifs absents.

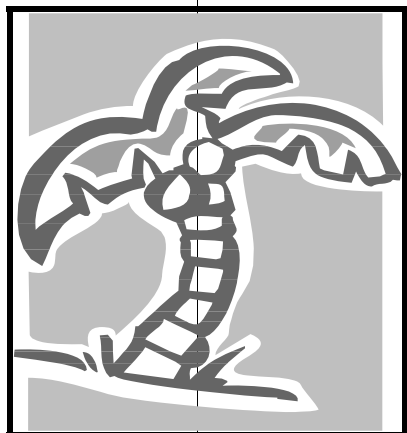
Par absence, il faut entendre : les détachements, les congés de maladie, les formations, les congés annuels et exceptionnels, les repos de cycles. Un volant important évite que cela coince dans un service et permet de poser des jours sans programmation

préalable en donnant du « mou » à l'organisation. Il est la garantie et la condition sine qua non pour éviter des quartiers à découvert.

C'est pour toutes ces raisons que nous nous battons pour un volant de remplacement maximum. Ce volant étant constitué de facteurs de secteurs (à 80% de son temps, revendication CFDT) et de rouleurs, cela permet aussi de maintenir sur place ceux qui passent des promotions et de titulariser les CCD à Paris Louvre CDIS.

C'est donc bien pour votre qualité de vie que la CFDT bataille pieds à pieds, négociation après négociation, pour augmenter ce volant.

Et récompense de ce combat : il permet de réduire les reprises d'emplois et de maintenir le plus de monde possible sur chaque arrondissement.



## APRÈS LA VICTOIRE CONTRE LE CPE

Objectif atteint ! Nous pouvons être fiers de notre engagement. Le CPE a été retiré, abrogé, remplacé, qu'importent les termes -et ce, avant les vacances parlementaires, comme nous l'avions exigé. Un nouveau texte de loi doit être voté, renforçant les dispositifs existants et évitant de créer un contrat de plus, un des reproches que nous faisons au CPE. Espérons que le gouvernement a compris qu'on ne légiférait pas sur le social sans se concerter avec les partenaires sociaux. Nous participerons aux discussions qui doivent



s'ouvrir sur le thème de la sécurisation des parcours professionnels, la précarité et l'insertion des jeunes, comme l'a annoncé le Premier ministre.

Cette victoire est le fruit d'une stratégie intersyndicale unitaire qui n'avait qu'un seul objectif : le retrait du CPE. L'union syndicale a parfaitement fonctionné, et la CFDT se félicite d'y avoir pleinement contribué. Les partisans de mouvements fourre-tout, les rédacteurs de catalogues de revendications corporatistes devraient puiser dans cet exemple de quoi réviser leurs fondamentaux pour les actions à venir. Certes, l'abrogation du CPE n'enlève rien des aspects inacceptables du Contrat nouvelles embauches ou de certains articles de la loi sur l'égalité des chances. Mais ne nous éparpillons pas et sachons élaborer des stratégies pour chaque cas à traiter.

**Pour l'heure, soyons fiers d'avoir rappelé aux politiques la place incontournable du social dans la vie démocratique de notre pays, et l'importance de la négociation pour avancer sur des réformes justes et adaptées à notre temps. À ce sujet, il serait temps que la loi Fillon sur le dialogue social, qui prévoit une consultation des partenaires sociaux avant toute démarche législative sur le champ du social soit respectée.**

C'est en tout cas avec cette volonté, toujours affirmée par la CFDT; de donner un rôle central à la négociation, que nous aborderons la phase de concertation qui va s'ouvrir. La CFDT propose des mesures concrètes pour répondre aux situations des jeunes confrontés à des difficultés d'insertion dans la vie active. La CFDT avait déjà avancé un certain nombre de propositions au Premier ministre fin 2005, au moment des émeutes des banlieues. Bien avant, dès juin 2005, elle avait demandé que s'engage une réflexion de fond sur la sécurisation des parcours professionnels. Manifestement, ces demandes n'avaient pas été entendues. Après le mouvement anti-CPE, le rapport de forces est en notre faveur. Face au gouvernement, mais aussi face au patronat qui doit sortir maintenant de son silence. les cartes sont rebattues. Poussons notre avantage pour obtenir les avancées que la CFDT exige de longue date, pour les jeunes et pour tous les salariés.

### Sécurisation du bureau : que faut-il en penser ?

Malheureusement la CFDT n'a pas de siège dans les différents CHS-CT de l'immeuble Paris LOUVRE. Cela ne nous empêche pas de réfléchir et d'intervenir sur ce domaine.

La Direction de Paris Louvre CTC nous a reçus pour nous présenter l'avancement des travaux dans l'immeuble. Nous pensons que tout ce qui est fait pour :

- La remise aux normes de la détection incendie
- Faciliter l'évacuation des agents
- Avoir une intervention rapide des agents de sécurité en cas d'incendie sont de bonnes choses.



La séparation des flux entre les agents de La Poste et les clients est logique. Le renforcement du contrôle d'accès de l'immeuble est compréhensible. Mais nous pensons que ce contrôle renforcé ne doit pas se transformer en interdiction de passage entre les établissements (CTC et CDIS).

De plus nous sommes vigilants sur :

- Les risques d'un système de badges personnels qui permet un suivi informatique du passage des agents par les issues donnant dans la rue
- La possibilité pour les agents de venir en dehors de leur temps de travail dans les locaux syndicaux ou même à leur vestiaire.

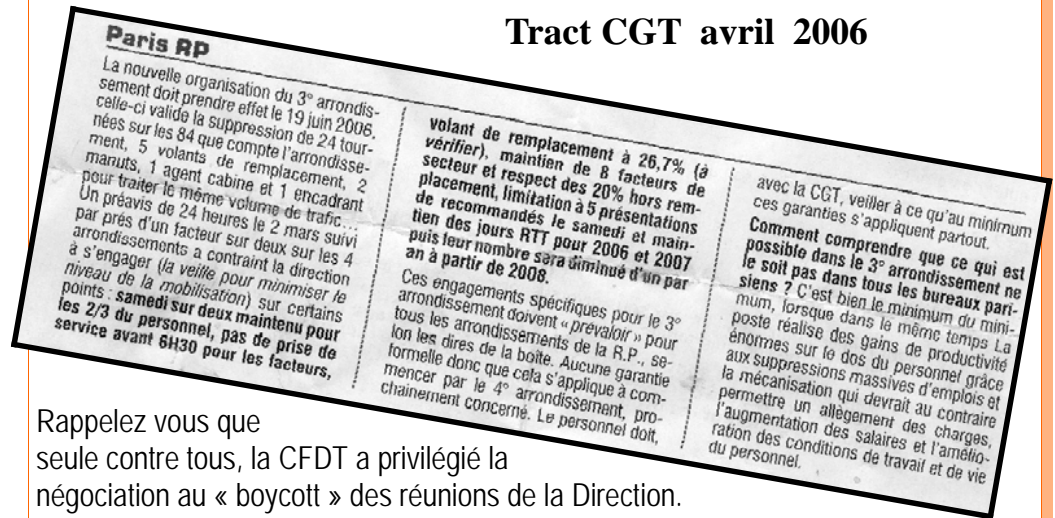
Par contre, ce qui nous semble le plus inquiétant, est le développement des caméras de surveillance. On a beau nous dire qu'elles permettront de surveiller plus facilement les départs d'incendie, les vols et les dégradations volontaires : cette multiplication « d'yeux indiscrets » peut devenir dangereuse pour la liberté de chacun.

Ces caméras ont déjà été utilisées pour sanctionner des agents qui ne respectaient pas la circulation des piétons au transbordement. On nous promet qu'une charte d'utilisation des images enregistrées sera mise en place; que seul le directeur du CDIS pourra décider de leur visionnage. Oui mais le matériel installé est inquiétant : et si les directeurs changent, l'outil reste !

La CFDT défenseur des libertés des travailleurs sera vigilante sur la liberté de chacun et le cas échéant n'hésitera pas à défendre tout agent victime de « Big Brothers ».

### CHERCHEZ L'ERREUR...

Tract CGT avril 2006



Rappelez vous que seule contre tous, la CFDT a privilégié la négociation au « boycott » des réunions de la Direction.

Ce qui a été obtenu correspond souvent à des revendications portées entre autres par la CFDT.

Si maintenant les autres organisations syndicales nous rejoignent sur la stratégie à adopter, nous ne pouvons qu'en être satisfait, mais faites attention aux imitations, choisissez toujours l'original.

### CTC : Ça bouge !

Le CTC procède encore une fois à une nouvelle réorganisation de ses services. Cette fois c'est l'ATA jour qui est touché. L'objectif est simple : mettre la force de travail lorsque le courrier est là. Le moyen : changer les horaires des agents.

La CFDT considère cette nouvelle réorganisation comme surprenante alors que tout le monde pense que Paris Louvre CTC n'existera plus dans moins de trois ans. Est-il vraiment nécessaire de modifier la vie des agents alors que tous savent qu'à cette échéance, c'est au reclassement qu'il faudra penser ? Comme à la distribution, c'est le nombre de samedi libre qui est remis en cause. Mais ici, c'est la concertation la plus large qui a prévalu. Et c'est à partir des scénarios réalisés par le directeur que les agents ont proposé des horaires qui ne transforment pas trop leur vie.

A noter que la négociation a permis de faire avancer le projet, que toutes les organisations syndicales sont entrées dans cette logique. Si cela pouvait servir de leçon à ceux pour qui négociation veut dire trahison !

## Revendiquer et gagner !

La CFDT a une seule démarche : aller jusqu'au bout de la négociation. Dans ce cadre là, nous avons eu des bilatérales avec le directeur et n'avons jamais quitté la table de négociation en plénière. D'autres organisations syndicales ont fait des choix différents. Voilà ce que nous avons obtenu pour le troisième arrondissement

Revendications	CFDT	CGT	SUD	FO
Volant à 25 %	X	X	X	X
Tri par quartier	Décision du directeur			
Prise de service à 6 h 30	Décision du directeur			
Création de la brigade de tri	Décision du directeur			
Pas de mutations d'office entre les arrondissements même s'il a surnombre	X	X	X	X
Nouveaux scénarios dont Paris 17, choisie par les agents du troisième	X			
8 facteurs de secteurs	X			
Sectorisation des rouleurs, pour en finir avec le déplacement perpétuel des rouleurs	X			
Reconnaissance du travail des facteurs de secteur ( 20 % de travail de qualité de service)	x			
Volant de remplacement à 16 (+1)	x			
Vente des quartiers réservée aux agents du troisième dans un premier temps	x			

### Pour le quatrième arrondissement

Alors que le choix n'est pas encore effectué, nous avons obtenu un scénario numéro 2 aménagé et un volant supplémentaire pour ce scénario. Le bilan emploi n'est pas encore connu dans sa totalité, mais comptez sur la CFDT pour gagner des emplois.

## Principales dispositions

- ◆ 2 RC pour l'apprentissage du nouveau tri, 4 RC en plus pour les titulaires d'un quartier qui ne pourront en acheter un autre
- ◆ La mise en place de rouleurs de secteurs si les scénarios choisis le permettent.
- ◆ Le maintien des 6 jours ARTT en 2006 et 2007 pour tous. ( nous n'acceptons pas qu'à partir de 2008, c'est un jour d'ARTT qui disparaît chaque année)
- ◆ Le maintien de la prise de service à 6 h 30 pour tous.
- ◆ Etc.

La réorganisation est loin d'être terminée, la CFDT continue de se battre pour vos conditions de travail, pour l'emploi, pour que les gains de productivité soient partagés. Avec vous, nous devons gagner, en construisant un rapport de force à partir vos revendications.



## LUNDI DE PENTECÔTE

L'année dernière, toutes les organisations syndicales appelaient à la grève le 16 Mai pour maintenir le lundi de pentecôte férié. Grève largement suivie puisqu'elle tombait le jour de pentecôte et permettait à chacun de garder ce jour férié auquel il tenait mais en se le payant sur son salaire.

Dans le pays c'était la cacophonie entre les services ouverts et fermés. Cette année, la Poste a décidé que nous aurions ce lundi de pentecôte. Cadeau ? Pas du tout, car en même temps, elle nous vole un jour de RE.

Dans le même temps, à Paris Louvre CDIS, ce sont les jours d'ARTT qui sont diminués à partir de 2008, pour arriver à leur suppression totale 6 ans plus tard. C'est donc bien à nos congés que la Poste veut s'attaquer !

Combien de temps allons nous supporter cela ?